



**Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé.  
Relevé de décisions  
Auditorium du Collège Doctoral européen  
26 juin 2018 (14h-17h)**

Présents : BEFORT Katia, CASSEL Jean-Christophe, DARBON Pascal, DEBARD Sylvain, DUBOW Michael, GAZZO Géraldine, HEINTZ Dimitri, KOST Audrey, LEHMANN Maxime, MASSEMIN Sylvie, MEIGNIN Carine, PONS Françoise, PRÉVOST Gilles, ROMIER Christophe, SCHUSTER Catherine, SISSLER Marie.

Ordre du jour :

1. Informations
2. Programme « Espoirs de la recherche 2018, contrats doctoraux » de la FRM
3. Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2018
4. Divers

PJ : Diaporama 26 juin 2018

**1. Informations : (diapo 3)**

Journée des docteurs le 22 juin 2018 (diapo 3) : depuis 2009 et la création de l'Unistra, l'Université organise au Palais Universitaire une journée de remise des prix de thèses (4 pour l'EDSVS) et des diplômes de doctorat. 700 personnes sont attendues dont 230 docteurs présents pour 440 diplômés. 59 docteurs des Sciences de la Vie et de la Santé présents sur 127 diplômés.

**2. Résultats de l'appel à candidature de la FRM « Espoirs de la recherche 2018 » (diapo 4)**

Deux candidats ont été proposés (Master BMO et master BMCI) tous deux majors de leur spécialité de master. Aucun n'a été retenu (résultats reçus le 24 juin 2018).

**3. Sélection des candidats pour le concours d'attribution des contrats doctoraux 2018 (diapos 5-9):**

Les auditions du concours sont le résultat d'un processus qui a débuté en mars 2018 par le choix des thèmes retenus par les Unités de Recherche (sélection des sujets pour le concours). Le recrutement des doctorants a commencé avec l'ouverture des informations sur le site de l'ED début mai. Un rappel du calendrier est fait en séance (diapo 5).

La répartition des contrats par ED est le reflet du nombre de HDR (80%) et d'un coefficient déterminé en fonction de la durée des thèses. Ce coefficient est calculé en tenant compte du nombre de thèses soutenues 2017 en fonction du nombre d'inscrits 2017 (mesure adoptée en Conseil de collège des ED). En 2018, l'ED Vie et Santé dispose de 38 contrats doctoraux à répartir soit trois de plus que les autres années (Diapo 6). En 2017, 2016 et 2015, il y en avait 35, en 2014, il y en avait 36. Depuis 2014, tous les contrats sont attribués par concours.

Suivant le règlement intérieur de l'ED, le concours se décompose en un concours A et un concours B : pour rappel en 2017, 101 candidatures ont été reçues, 76 pour le concours A et 25 pour le concours B dont 47 pour le concours A et 13 pour le concours B. En 2018, 89 candidatures ont été reçues, 68 pour le concours A et 22 pour le concours B. 60 candidatures sont à retenir pour le concours à l'issue de ce Conseil (diapo 7-9). Un rappel de la répartition des concours A et B pour l'audition des années précédentes est présenté diapo 9.

Les principes de sélection à l'audition sont rappelés : le concours A (Diapo 10) nécessite un interclassement des candidats de 12 spécialités de master dont la liste est inscrite dans le règlement au



concours (Diapo 11). Il est établi sur la base des résultats en master de 202 étudiants ayant obtenu leur master.

Tous les calculs menant à l'interclassement ainsi que toutes les vérifications ont été faits par Catherine Schuster (directrice) et vérifiés indépendamment par Pascal Darbon (directeur pédagogique de l'ED). La note moyenne lissée « moyenne générale » est de 13,854 (Détail présenté, diapo 11-12). Quelques exemples sont analysés plus en détail afin d'expliquer le principe du lissage. Lorsque l'on analyse de manière plus précise les candidatures, 56 candidats du concours A ont une note lissée supérieure à 13,854 (Diapo 13 - 14). Toutefois lorsqu'on l'on analyse le classement des candidats 48 – 60 dans leur propre master, ils sont tous à la limite médiane de leur master ou en-dessous (diapo 15).

Les 22 candidatures en concours B sont alors détaillées (Diapo 17) et un avis dossier par dossier est proposé. Un pré-classement avait été effectué par un groupe de 6 représentants des grands groupes de recherche (GGR), représentants désignés par les responsables de GGR complété avec les résultats finaux par la directrice et le directeur pédagogique à la date limite du 25 juin 21h. Quatre dossiers n'ont pas pu être pris en compte car les résultats de leurs classements n'ont pas été transmis à temps. 13 dossiers ont été retenus au vu des dossiers des candidats et de leurs classements dans leur masters, si ces données étaient accessibles (Portugal).

En conclusion, 13 candidats en concours B et les 47 candidats au concours A qui ont obtenu une note supérieure à la moyenne générale lissée sont retenus pour l'audition. La liste des 60 candidats est votée à l'unanimité des membres du Conseil moins une abstention. A noter que les résultats en master ou équivalent de l'ensemble des candidats retenus sont au-dessus de 14/20.

Le Conseil est consulté sur le nombre maximum de candidats concours B accepté à l'issue du concours. Un nombre de 8 est voté à l'unanimité.

Enfin, la composition du jury qui comprend 4 membres externes est rappelée (diapos 18 -19)

### **5° Divers :**

Aucun point divers n'est traité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Catherine Schuster  
Directrice